

**E 4609**

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

TREIZIÈME LÉGISLATURE

**SÉNAT**

SESSION EXTRAORDINAIRE DE 2008-2009

---

---

Reçu à la Présidence de l'Assemblée nationale  
le 22 juillet 2009

---

---

Enregistré à la Présidence du Sénat  
le 22 juillet 2009

**TEXTE SOUMIS EN APPLICATION DE  
L'ARTICLE 88-4 DE LA CONSTITUTION**

PAR LE GOUVERNEMENT,

À L'ASSEMBLÉE NATIONALE ET AU SÉNAT.

**Conseil de direction de l'Agence européenne pour la sécurité et la santé au travail** - Nomination de Mme Fabiola LEUZZI, membre titulaire italien, en remplacement de M. Luigi CASANO, membre démissionnaire





**CONSEIL DE  
L'UNION EUROPÉENNE**

**Bruxelles, le 10 juillet 2009 (14.07)  
(OR. en)**

**11720/09**

**SOC 420**

**NOTE POINT "I/A"**

---

du: Secrétariat général du Conseil

au: Comité des représentants permanents (1<sup>ère</sup> partie)/Conseil

---

n° doc. préc.: 9343/09 SOC 298

---

Objet: Conseil de direction de l'Agence européenne pour la sécurité et la santé au travail  
- Nomination de M<sup>me</sup> Fabiola LEUZZI, membre titulaire italien, en remplacement  
de M. Luigi CASANO, membre démissionnaire

---

1. Le Secrétariat général du Conseil a été informé de la démission de M. Luigi CASANO, membre titulaire dans la catégorie des représentants des organisations d'employeurs (Italie) du conseil de direction de l'agence cité en objet.
2. En vertu de l'article 8 du règlement (CE) n° 2062/94, tel que modifié par le règlement (CE) n° 1112/2005, les membres du conseil de direction sont nommés par le Conseil.

3. Conformément à la procédure habituelle, l'organisation d'employeurs BusinessEurope a présenté la candidature suivante pour la durée du mandat restant à courir, soit jusqu'au 7 novembre 2010:

M<sup>me</sup> Fabiola LEUZZI  
CONFIDUSTRIA  
Area Relazioni Industriali Sicurezza ed Affari Sociali  
Viale dell' Astronomia, 30  
I - 00144 Roma

Tél.: + 39 06 590 34 23  
Fax: + 39 06 590 34 45  
e-mail: *f.leuzzi@confindustria.it*

4. Par conséquent, le Comité des représentants permanents est invité à recommander au Conseil:
- a) d'adopter, en tant que point "A" de son ordre du jour, la décision du Conseil portant nomination d'un membre titulaire du conseil de direction de l'Agence européenne pour la sécurité et la santé au travail, dont le texte figure en annexe; et
  - b) de décider de publier la décision, pour information, au Journal officiel de l'Union européenne.

DÉCISION DU CONSEIL

portant nomination d'un membre titulaire du conseil de direction  
de l'Agence européenne pour la sécurité et la santé au travail

LE CONSEIL DE L'UNION EUROPÉENNE,

vu le règlement (CE) n° 2062/94 du Conseil du 18 juillet 1994 instituant une Agence européenne pour la sécurité et la santé au travail<sup>1</sup>, et notamment son article 8,

considérant ce qui suit:

- (1) Par ses décisions du 8 novembre 2007<sup>2</sup> et du 26 novembre 2007<sup>3</sup>, le Conseil a nommé des membres titulaires et des membres suppléants du conseil de direction de l'Agence européenne pour la sécurité et la santé au travail pour la période allant du 8 novembre 2007 au 7 novembre 2010.
- (2) Un siège de membre titulaire dans la catégorie des représentants des organisations d'employeurs est devenu vacant à la suite de la démission de M. Luigi CASANO.
- (3) L'organisation d'employeurs BusinessEurope a présenté une candidature pour le siège devenu vacant,

DÉCIDE:

---

<sup>1</sup> JO L 216 du 20.8.1994, p. 1. Règlement modifié par le règlement (CE) n° 1643/95 du 29 juin 1995 (JO L 156 du 7.7.1995, p. 1), le règlement (CE) n° 1654/2003 du 18 juin 2003 (JO L 245 du 29.9.2003, p. 38) et le règlement (CE) n° 1112/2005 du 24 juin 2005 (JO L 184 du 15.7.2005, p. 5).

<sup>2</sup> JO C 271 du 14.11.2007, p. 4.

<sup>3</sup> JO C 289 du 1.12.2007, p. 5.

Article unique

M<sup>me</sup> Fabiola LEUZZI est nommée membre titulaire du conseil de direction de l'Agence européenne pour la sécurité et la santé au travail en remplacement de M. Luigi CASANO pour la durée du mandat restant à courir, soit jusqu'au 7 novembre 2010.

Fait à

Par le Conseil  
Le président

---